



**Le jeudi 25 novembre
à 18h30, Métro Capitole**

TOU-TES MOBILISÉ-ES

**STOP aux violences sexistes et sexuelles
au travail ou liées au travail !**

En cette journée internationale de luttes contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, la CGT, FSU, Solidaires réaffirment leur soutien et leur solidarité à toutes les femmes et tous les peuples qui combattent les régimes autoritaires, réactionnaires, colonialistes et capitalistes visant à toujours limiter les droits des femmes et organiser leur domination. Nos syndicats condamnent avec la plus grande fermeté les inactions des gouvernements contre ce fléau et le recours toujours impuni aux viols de femmes et de filles toujours utilisés comme arme de guerre dans les zones de conflit. Nos organisations rappellent que l'accès à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, au logement, au travail, à l'indépendance financière... sont des leviers incontournables d'émancipation et d'égalité.

En France, la politique gouvernementale va à l'encontre des luttes contre les violences sexistes et sexuelles. Cette politique laisse persister une situation inacceptable, celles des femmes victimes... jusqu'aux féminicides. Plus d'une centaine encore en 2021. Le sexisme et la culture du viol sont ancrés dans la société. Que ce soit dans la rue, le métro, au sein de nos familles ou de nos couples, ou encore au travail, les agressions, harcèlements, violences sexistes et sexuelles, pouvant aller jusqu'aux féminicides, nous touchent toutes à des degrés divers. En 2021, en France, une femme sur deux a déjà subi des violences sexuelles.

La sphère du travail, loin d'être épargnée, accuse toujours des constats accablants : une femme sur trois déclare avoir été victime de harcèlement sexuel au travail et, selon les chiffres 2020 du ministère chargé de l'égalité, 30% des femmes ont déjà été harcelées ou agressées sur leur lieu de travail, quand 9% ont subi un viol par quelqu'un de leur milieu professionnel. Tout ceci sans compter le sexisme ordinaire ou le harcèlement d'ambiance, comme nous le montre une fois de plus la présence d'une fresque sexiste, violente et humiliante à l'internat du CHU de Toulouse.

Nos organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires exigent que le gouvernement français mette la loi en conformité avec les recommandations de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail qu'il a signée en juin dernier.

Il doit doter la législation française de mesures et de moyens ambitieux pour prévenir, contrôler et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail. De plus, les milliards d'argent public dépensés dans les plans de relance économique doivent être assortis de contraintes favorables à l'égalité professionnelle et d'obligations imposées aux employeurs de mettre en œuvre des dispositifs rigoureux contre les violences faites aux femmes. Les employeurs publics ont un devoir d'exemplarité de ce point de vue et doivent renforcer l'axe 5 des plans d'action issu des accords égalité afin que la tolérance zéro s'applique dans les trois versants de la fonction publique, les ministères de tutelle et les collectivités territoriales.

Nous appelons l'ensemble des travailleurs.es avec ou sans emploi à nous rejoindre dans la manifestation du 25 novembre à Toulouse.

Saisissez-vous de l'outil syndical afin de lutter contre toute forme de violences ou de discriminations et confronter les employeur.ses à leur responsabilité. Les luttes contre les violences ne s'arrêtent pas à la journée du 25 novembre, nos organisations syndicales se mobilisent jour après jour pour lutter contre toute forme de violence et d'oppression.

Préavis de grève déposé nationalement pour le 25 novembre.

L'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires vous donne rendez vous le **lundi 22 novembre à partir de 18h, à la Bourse du Travail à Toulouse, pour une soirée-débat sur les violences sexistes et sexuelles au travail** avec la participation de deux sociologues expertes de l'égalité femme-homme de M.I. Formation et des organisations syndicales.
Venez nombreux.ses!

Nos revendications

La formation et la prévention : STOP aux violences sexistes et sexuelles :

- Le renforcement et le développement de la formation de tous les professionnels et des équipes pluridisciplinaires permettant le repérage des situations de violences sexistes et sexuelles, en particulier par le renforcement des moyens dédiés au service social et à la consultation des infirmier.es dans les établissements scolaires.
- Le déploiement à l'École d'une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves.
- Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'École de l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective, à l'école bien-sûr mais aussi au sein des entreprises avec des campagnes de prévention obligatoires et régulières pour des comportements non sexistes, non oppresseurs, à l'inverse de ce que fait le Ministre de l'éducation qui préfère conseiller des tenues « républicaines » aux filles, une éducation et une sensibilisation à l'égalité Femmes-Hommes, Filles-Garçons.
- Adopter des mesures de prévention renforcées quant il n'y a pas ou peu de mixité dans l'équipe de travail, pour les apprenti-es, stagiaires, précaires, salarié-es en situation de travail isolé (aides à domiciles, livreuses, femmes de chambres...), pour les salarié-es en contact avec de la clientèle ou des usager-ères, pour les personnes non francophones...
- Veiller à un environnement de travail excluant toute image portant atteinte à la dignité des personnes et encore moins présentant des caractères sexistes et humiliants, notamment "Fresques Carabines" hors des murs de l'hôpital public.

En cas de violences sexistes et/ou sexuelles :

- Des procédures rigoureuses et claires doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes avec notamment le droit à la présomption de véracité, c'est-à-dire « la présomption selon laquelle la personne qui se déclare victime d'un viol ou d'une atteinte sexuelle est supposée ne pas mentir jusqu'à preuve du contraire ».
- Protéger les victimes avec, après avis du service de santé au travail ou du service social, d'un droit à la mutation ou changement de poste, la réduction du temps de travail à la réorganisation de son emploi du temps ou à l'aménagement de son poste.
- Une protection contre les sanctions disciplinaires et le licenciement en cas d'absences répétées ou d'horaires non respectés.
- Éviction systématique de l'agresseur (salarié, conjoint ou ex-conjoint) s'il travaille sur le même lieu que la victime et un accompagnement juridique et psychologique de la victime.
- La France doit aussi ratifier la Convention 190 de l'OIT qui contraint les employeurs à prévenir et sanctionner le harcèlement sexuel et à donner des droits aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.
- Et pour cela il faut un budget à la hauteur de ces ambitions, et nous réclamons comme d'autres organisations féministes un vrai milliard pour enfin stopper cette horreur, pour un vrai plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles !

Venez dire STOP et construire le rapport de force contre les violences sexistes et sexuelles et à l'impunité des agresseurs !

Rejoignez nous !

RENDEZ-VOUS :

Le 22 novembre à 18h, à la Bourse du travail pour une soirée débat

Le 25 novembre à 18h30, au Métro Capitole pour la manifestation féministe